

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2009

**Présents** : Mr Dovergne A : Maire ; Mme Hanosset M : Adjointe,  
Mmes Lavallard O et Berthe M., Mme Bourgois A  
Mrs Lemarié S, Pommier A, Lapère E , Delecroix S, Mazurier T, Di Guisto B

Absents excusés: /

Secrétaire de séance : Mme Maryline Hanosset

### **COMPTE RENDU SISCO :**

Le Sisco du RPI refuse de payer 2200 € /an, sous forme de location pour la salle des fêtes (suivant délibération du CM en date du 04 février 2009) pour occupation aux fins de cantine scolaire.

Le Sisco préférerait payer la somme pour des travaux que la commune effectuerait dans la salle des fêtes.

Selon les travaux, sera-t-il possible de cumuler sur plusieurs années ?

Est-ce un pourcentage par rapport aux travaux ?

La commune fournira t'elle encore la salle des fêtes pour la cantine ?

Il est impossible de supprimer la cantine à Démuin, les enfants de Démuin seraient pénalisés, et les parents de Démuin ne comprendraient pas la suppression de la cantine.

Il est constaté que ce sont toujours les mêmes sont critiqués malgré leurs efforts.

Une demande d'explication sera demandée au Président du Sisco → cumul ?

Lors de la commission de sécurité, il a été évoqué la pose d'une porte coupe feu dans le local de rangement des produits d'entretien.

***Garderie*** : Elle est très peu fréquentée à Démuin et le coût étant trop élevé les membres du Sisco ont décidé de fermer la garderie de Démuin à la rentrée 2009-2010. Corinne Pillon aidera Mme Dunesme et Brigitte Lelièvre.

### **COMMISSION SCOLAIRE :**

Une visite des classes du canton a été réalisée

Les 2 classes de Démuin ont été visitées. Beaucoup de travaux sont à entreprendre. La construction d'un groupe scolaire du côté de Mlle Pautart serait idéale pour les enseignants en place

Un groupe de travail sera mis en place pour étudier le projet : M. Hanosset, M. Berthe , A Dovergne, A. Pommier veulent réfléchir.

### **POINT SUR LE SIVU :**

La commune de Villers aux Erables demande son retrait du Sivu

Le centre de loisirs de l'été commence le 06 juillet 2009 et se termine le 31/07/09 : pour les petits à Mézières et les plus grands à Démuin

25/07 Kermesse à Mézières

Un remboursement de 2250 € sera fait aux communes accueillantes - Mézières et Démuin

L'accueil de loisirs des mercredis pourraient se faire à Mézières la saison prochaine si les travaux sont terminés.

**En juillet 2010** : La commune d'Arvillers s'associera à Mézières et Démuin pour l'accueil de loisirs de l'été

**EMBAUCHE D'UN AGENT POUR L' ALSH DE JUILLET 2009 :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'embaucher une personne pour assurer le service « cantine » et entretien cuisine et salle des fêtes pendant le Centre de Loisirs Sans Hébergement qui se tiendra à Démuin du 06 juillet 2009 au 31 juillet 2009.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, accepte l'embauche d'une personne qui sera rémunérée sur la base de 25 heures hebdomadaires payées suivant l'indice majoré minimum en vigueur.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Courrier de Mr G Bouillot qui demande l'installation d'une lanterne sur le dernier poteau électrique rue de Castel pour un montant TTC de 550.64 €  
Le Conseil vote 9 : pour et 2 : abstention
- Grattage de talus communal par Mr G Bouillot Rue de Castel : il sera entièrement responsable en cas d'accident, à ce niveau il y aura un danger de circulation.
- Travaux à l'école : problème de robinet WC côté Isabelle  
Prise de terre à remettre  
Clé de la réserve à refaire chez Marie Ange
- La Mairie sera fermée du 27/07 au 16/08 inclus
- Baptême civil 02/08 enfants Morenviller et 08/08 enfant Bruge
- Demander à la Nantaise un détecteur de métaux
- Les gravats déposés par Mr Schniebs sont retirés. Mr G. Charles sera invité à en faire autant. Une tranchée sera faite par Mr Schniebs pour empêcher le dépôt sauvage.
- 22/09 : débat sur aire de jeux
- Prochaine réunion de Conseil le 02/09/2009
- Réunion sur le cimetière : programmation 2010

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE**

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS**